

INFORMATIONS POUR L'ANNEES SCOLAIRE 2024-2025



- Pour les **ANCIENS ELEVES** : l'inscription sera validée seulement après versement de minimum **60 000F** ; du **29 avril au plus tard le 15 mai 2024**. (Après cette date, les anciens élèves ne seront plus prioritaires)
- **INSCRIPTION DE LA FRATRIE** du **2 mai au 15 mai 2024** (après cette date pas de priorité), l'inscription pour la petite section sera validée après versement de **120 000F** et un dossier complet (Extrait d'acte de naissance original, certificat de vaccination, 3 photos d'identité) pour les autres classe seulement dépôt du dossier.
- Pour les **NOUVEAUX ELEVES en petite section (PS)** : l'inscription sera validée après versement de **120 000F**(inscription + fourniture) et avec un dossier complet à **partir du 20 mai 2024**. (Extrait d'acte de naissance original, certificat de vaccination, 3 photos d'identité)
- Pour les **NOUVEAUX ELEVES au PRIMAIRE**, l'inscription sera validée après le test de niveau prévu le **06 juin 2024**.(+ Paiement de l'inscription + fournitures (**115 000 à 125 000F** selon la classe) et dossier complet (Extrait d'acte de naissance original, certificat de vaccination, 3 photos d'identité et certificat de scolarité école précédente)

Nb : Aucun remboursement d'inscription ne sera possible